

CONSEIL ADMINISTRATIF

PALAIS EYNARD
RUE DE LA CROIX-ROUGE 4
CASE POSTALE 3983
CH-1211 GENÈVE 3
T +41(0)22 418 29 00
F +41(0)22 418 29 01
www.ville-geneve.ch



V I L L E D E
G E N È V E

Conseil d'Etat de la République et canton de Genève

Rue de l'Hôtel-de-Ville 2
Case postale 3964
1211 Genève 3

Genève, le 5 septembre 2016

Famille MUSA

Monsieur le Président,
Madame la Conseillère d'Etat,
Messieurs les Conseillers d'Etat,

Notre Conseil vous prie de bien vouloir examiner avec toute l'attention requise le dossier de la famille MUSA.

A la lumière des arguments suivants, il nous paraît absurde de renvoyer trois membres de cette famille selon les accords de Dublin :

- Walat, Slava, Hazna et Redur MUSA, âgés entre 18 et 25 ans, sont des jeunes gens kurdes de Syrie. Ils ont fui leur pays en guerre et sont arrivés à Genève le 9 octobre 2015.
Les frères et sœurs Musa sont venus en toute logique demander l'asile en Suisse, puisque c'est en Suisse (à Genève, Lausanne et Zürich) qu'habitent depuis plusieurs années leurs oncles et tantes maternels. Leur intégration serait grandement facilitée par le soutien et la présence des membres de leur famille.
- Leur passage de quelques heures en Croatie a suffi au Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) pour décider, le 31 mars 2016, la non-entrée en matière sur leur demande d'asile et un renvoi vers ce pays, en vertu des accords de Dublin, bien qu'aucune demande d'asile n'y ait été déposée. Seul Redur, le cadet des frères, bénéficie d'un permis N qui lui a été accordé en tant que mineur et sa demande d'asile est en cours d'examen.
Le renvoi des trois enfants plus âgés signifierait donc la séparation d'une famille qui a déjà subi les éloignements tragiques provoqués par une guerre.

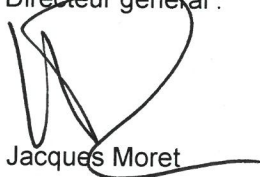
./..

Nous sollicitons ce réexamen dans un but humanitaire et espérons qu'une solution digne de notre Cité pourra être trouvée.

Dans cette attente et vous en remerciant par avance, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Madame la Conseillère d'Etat, Messieurs les Conseillers d'Etat, à l'assurance de notre haute considération.

AU NOM DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Directeur général :



Jacques Moret

Le Vice-président :



Rémy Pagani